

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

# **AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES ET DES ABORDS DE LA MAIRIE**

ASSISTANCE POUR LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX

## **Rapport Analyse des Offres**

### **LOT 1 \_ VRD**

JUILLET 2024



ATELIER NERVURES

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

# AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES ET DES ABORDS DE LA MAIRIE

## Maitrise d'ouvrage

**VILLE DE FEUQUIERES EN VIMEU**  
14 Pl. Jean Jaurès  
80210 Feuquières en Vimeu

## Maitrise d'œuvre

**ATELIER NERVURES**  
67 route nationale F.Mitterrand  
59280 Armentières  
03 20 27 90 27  
nervures@nervures.fr

## Suivi et contrôle qualité

A.C.T - lot 1 - VRD ..... Juillet 2024..... indice A

# I\_ GENERALITES

## ANALYSE DES OFFRES

Le rapport correspond à l'analyse des offres pour le marché :

**Aménagement de la place Jean Jaurès et des abords de la mairie.**

La date limite de remise des offres était le : mardi 9 juillet à 23 :00.

## CONTEXTE DE LA CONSULTATION

La procédure de passation est : adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande public.

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Le marché sera réalisé en une seule tranche.

Le marché est ouvert à la négociation.

Les travaux sont répartis en 3 lots désignés ci-dessous :

- **Lot 1 : VRD**
- Lot 2 : Aménagements paysagers
- Lot 3 : Pavage

## VARIANTES ET PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

Les variantes ne sont pas autorisées sauf spécification (variantes obligatoires). Les concurrents doivent présenter obligatoirement une offre entièrement conforme au dossier de consultation solution de base. La réponse à la solution de base est obligatoire.

### Variantes obligatoires autorisées

OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
--	---------------------------------

VO1	Fourniture et mise en œuvre d'un feutre géotextile dépolluant en lieu et place d'un feutre géotextile classe 7 sous l'emprise des dalles TTE
-----	--

VO2	Gestion des eaux pluviales sous parking filtrant par puit d'infiltration en lieu et place d'une gestion par raccordement sur exutoire (poste II.1).
-----	---

VO3	Fourniture et mise en œuvre de caisson pour développement racinaire venant en lieu et place de la fourniture et mise en œuvre de mélange terre pierre (poste IV.7.3.8)
-----	--

### Le présent lot comprend des prestations supplémentaires éventuelles :

OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
---------------------------------	--

## ENTREPRISES CIBLES

Appel d'offre adressé aux entreprises (ou groupement d'entreprises) spécialisées dans les travaux de VRD, terrassements, réseaux divers, assainissement, borduration, revêtement en enrobé, fondations, etc. ou présentant des références de travaux de mêmes types et de montants équivalent.

## RAPPEL DU JUGEMENT DES OFFRES

Critères	Pondération
1 – Prix de la prestation.	50,00%
2 – Valeur technique.	50,00%

## ENTREPRISES CANDIDATES

---

2 entreprises ont remis une offre.

- Entreprise Colas avec l'entreprise REMCO en sous-traitance pour les travaux de marquage, signalisation verticale, résine.
- Entreprise STPA avec l'entreprise DECAENS Signalisation en sous-traitance pour les travaux de marquage, signalisation verticale, résine.

Les deux entreprises répondent aux critères pour la réalisation des travaux attendus.

## QUESTIONS ET NEGOCIATIONS

---

### NEGOCIATION

Comme le marché le prévoit, la MOA est entrée en négociation avec les entreprises répondants au présent lot.

- L'entreprise Colas ne remet de nouvelle offre financière.
- L'entreprise STPA a réajusté son offre financière.

Ceci a été considérée dans le rapport d'ACT.

### QUESTIONS.

Les entreprises Colas et STPA ont été questionnées afin de confirmer leur offre et le respect des attentes du marché.

Les entreprises ont remis des réponses complètes et adaptées aux attentes du marché, levant les ambiguïtés et les doutes.

Les questions et réponses sont jointes en annexe du rapport d'ACT.

## II\_ OFFRE FINANCIERE

### SYSTEME DE NOTATION DES OFFRES

Le critère prix sera noté à partir du montant total du DQE en application de la formule suivante

Système de notation des offres de prix  
La pondération sera réalisée sur base de la formule suivante :

$$\text{NOTE} = P \times (01 / 02)$$

P étant la valeur de la pondération retenue pour le prix des prestations en fonction de chaque lot.

01 : l'offre financière la moins chère de toutes les offres.

02 : l'offre financière analysée.

### CONTROLE ET VERIFICATION

Il n'a pas été constaté de discordance entre les différentes pièces remises (AE, BPU, CCTP).

Les pièces marchés CCTP, DQE et BPU sont bien signés par les entreprises.

### ESTIMATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE

MARCHE DE BASE	764 335,50 €
VO1	20.700,00 €
VO2	38.970,00 €
VO3	261.250,00 €

### RECAPITULATIF DES OFFRES REMISES €HT

ENTREPRISE COLAS	
MARCHE DE BASE	720 032,00 €

VO1	7 245,00 €
-----	------------

VO2	23 273,00 €
-----	-------------

VO3	118 750,00 €
-----	--------------

ENTREPRISE STPA	
MARCHE DE BASE	699 988,15 €

VO1	8 342,10 €
-----	------------

VO2	43 330,00 €
-----	-------------

VO3	200 450,00 €
-----	--------------

### NOTE ATTRIBUÉE sur 50 points MARCHE DE BASE UNIQUEMENT

Entreprise COLAS	48,61 pts
Entreprise STPA	50,00 pts

La maîtrise d'œuvre préconise à la commission de pouvoir retenir la variante obligatoire n°2 – puit d'infiltration pour un projet plus vertueux et notamment éviter de saturer les réseaux classiques. Vu le changement climatique et les épisodes de fortes et longues pluies.

**RECAPITULATIF DES OFFRES REMISES €HT CONSIDERANT LA VARIANTE 2**

ENTREPRISE COLAS	
	730 175,00 €

ENTREPRISE STPA	
	727 167,15 €

**NOTE ATTRIBUÉE sur 50 points  
MARCHE CONSIDERANT LA VARIANTE 2**

Entreprise COLAS	49,79 pts
Entreprise STPA	50,00 pts

# III\_ ANALYSE DE LA VALEUR TECHNIQUE

## SYSTEME DE NOTATION DE LA VALEUR TECHNIQUE

La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard d'un mémoire technique que chaque candidat devra remettre dans le cadre de son offre et établir sur la base des demandes reprises ci-dessous.

La méthode de notation de chaque sous-critère est la suivante :

Appréciations	Note / X points
Offre de qualité très insuffisante  Absence d'informations et/ou des informations ne correspondant pas au besoin et ne permettant pas d'apprécier les éléments attendus.	0 % des points
Offre de qualité insuffisante  Le candidat a fourni l'information ou le document de manière succincte.	20 % des points *
Offre de qualité peu satisfaisante  Le candidat a fourni l'information ou le document, mais le contenu ne répond que partiellement aux exigences demandées et/ou est incomplet sur plusieurs points.	40 % des points *
Offre de qualité assez satisfaisante  Le candidat a fourni l'information ou le document et le contenu répond globalement aux exigences demandées mais présente quelques imprécisions.	60 % des points *
Offre de qualité satisfaisante  Le candidat a fourni l'information ou le document, le contenu est parfaitement en adéquation avec les exigences demandées, mais sans surdimensionner son offre par rapport aux besoins du marché.	80 % des points *
Offre de qualité très satisfaisante  Le candidat a fourni l'information ou le document, le contenu est parfaitement en adéquation avec les exigences demandées et présente des avantages au-delà des attentes, mais sans surdimensionner son offre par rapport aux besoins du marché.	100% des points

\* La méthode de notation est présentée par paliers référents, mais la pondération appliquée lors de l'analyse des offres peut néanmoins se situer entre les paliers décrits.

Par exemple, cela permet d'ajuster au mieux et notamment lorsque deux offres sont incomplètes, tout en étant néanmoins satisfaisantes, mais qu'il existe néanmoins une différence de précision et/ou de qualité entre elles. Ce qui permettra de mettre alors par exemple 60% pour l'une et 70 ou encore 75% pour l'autre (tout en restant sous les 80%).

**CRITERE 1****sur 15 points.**

Remise d'un reportage photographique complet du site, complété d'une première analyse critique transversale du chantier à venir et de ses particularités :

- Spécificité du site et son environnement
- Mesure de sécurité appliqué : mesure de protection du public, mesure de protection de la végétation existante préservée, signalisation, procédure d'intervention pour ne pas bloquer la circulation, les points durs rencontrés, etc.
- Choix du matériel suivant les contraintes.
- Gestion des acheminements, du stockage, des accès, etc.
- Coordination avec les autres lots du marché.
- Mesures prises pour ne pas pénaliser les activités autour de la place (accès à la mairie, fonctionnement des commerces et autres activités le temps des travaux.
- Phase de chantier envisagé suivant les contraintes soulevée.
- Etc.

Entreprise Colas	12 / 15
Entreprise STPA	15 / 15

**CRITERE 2****sur 15 points.**

Sur la base de son analyse critique et des recommandations du marché, l'entreprise détaillera le phasage de son intervention en présentant un déroulement chronologique logique et cohérent, prenant en compte l'ensemble des contraintes. Ce phasage servira de fondement pour l'élaboration et la remise du planning de chantier.

Le document sera complété de plans de phasage clairs et détaillés permettant de comprendre la chronologie de chantier proposée par l'entreprise notamment vis à vis des objectifs calendriers, des périodes climatiques préférables vis à vis de la sensibilité du sous-sol, ... Cette chronologie intégrera aussi les particularités et dispositions que cela engendre sur la gestion des circulations, les accès, ... (déviation, gestion en demi chaussée, réalisation de voirie temporaire, etc.).

Les propositions de déroulement (phasages des travaux) ainsi que les moyens (humains et matériels) mis en place mais aussi les garanties apportées par l'entreprise pour assurer une bonne coordination avec les autres lots seront également jugés. La présentation du document fourni (clarté, aisance dans sa lecture et compréhension, ...) fait partie du jugement.

Entreprise Colas	6 / 15
Entreprise STPA	15 / 15

**CRITERE 3****sur 10 points.**

Organisation générale de l'équipe mobilisée pour ce chantier.

Qualification, expériences et savoir-faire du conducteur et chef de chantier.

Un organigramme présentera l'organisation générale proposée pour le présent chantier, y compris pour les éventuels cotraitants et / ou sous-traitants.

Il sera précisé en plus, les noms, qualifications et expériences du conducteur de travaux et du chef de chantier désignés pour la présente opération. Il sera annexé les CV correspondants, attestant de leurs qualifications, parcours et expériences pour le suivi et la réalisation de travaux qualitatifs en milieu urbain équivalent à la présente opération (centre-ville).

La remise de l'attestation sur l'honneur dûment remplie, signée et tamponnée, assurant que les travaux seront suivis dans leur intégralité par le même conducteur de chantier et chef si ces derniers conviennent au Moe.

Entreprise Colas	6 / 10
Entreprise STPA	8 / 10

**CRITERE 4****sur 10 points.**

L'ensemble des caractéristiques techniques et les fiches techniques complètes des matériaux et fournitures liés au marché.

- Matériaux de fondations, remblai de tranchée, de purge.
- Les équipements d'assainissement.
- Fourreaux, gaines techniques.
- Revêtements, bordurations, caniveau
- Équipements spécifiques.
- Etc.

Entreprise Colas	6 / 10
Entreprise STPA	8 / 10

**CRITERE 5****sur 15 points.**

Description pour la réalisation de prestations spécifiques, définissant les modes opératoires précis avec les moyens humains et matériels utilisés pour leur réalisation :

- Méthode d'exécution et de contrôle pour assurer l'obtention des portances cibles tout en considérant le type de matériau utilisé et leur spécificité (grave NT perméable - sans fine, mélange terre-pierre, ...)
- Application des surfaces en résine d'agrégat de pierre naturelle.
- Réalisation du principe de mise en œuvre du réseau de drainage du parking filtrant.
- Réalisation des puits d'infiltrations (PSE du parking filtrant).

Elle développera (l'entreprise ou son sous-traitant) les moyens qu'elle se donne pour réussir parfaitement ces prestations. L'entreprise développera tout ce qui lui semble utile pour démontrer sa bonne maîtrise pour l'exécution de ces prestations.

Entreprise Colas	9 / 15
Entreprise STPA	6 / 15

**CRITERE 6****sur 5 points.**

Une note sur l'approche et les démarches environnementales envisagée sur l'ensemble de l'opération et les garanties pour leur respect.

- Formation du personnel au démarche environnementale
- Réduction des nuisances sonores
- Démarche vertueuse (réemploi, achat local, etc.)
- Mise en place de filière spécifique
- Process appliqué et mesure prise en cas de pollution accidentelle.
- Mesure mise en place sur le chantier pour assurer la bonne propreté du chantier.
- etc.

Entreprise Colas	5 / 5
Entreprise STPA	5 / 5

**NOTE CRITÈRE TECHNIQUE****sur 70 points**

Entreprise Colas	44 / 70
Entreprise STPA	57 / 70

**NOTE CRITÈRE TECHNIQUE****ramenée sur 50 points**

Entreprise Colas	31,43 / 50
Entreprise STPA	40,71 / 50

## IV\_ CONCLUSION

### Marché de base uniquement

ENTREPRISES	Valeur de l'offre financière sur 50 pts	Valeur de l'offre technique sur 50 pts	TOTAL sur 100 points	Classement
Entreprise COLAS	48,61	31,43	80,04	2
Entreprise STPA	50,00	40,71	90,71	1er

### Marché de base considérant la variante 2

ENTREPRISES	Valeur de l'offre financière sur 50 pts	Valeur de l'offre technique sur 50 pts	TOTAL sur 100 points	Classement
Entreprise COLAS	49,79	31,43	81,22	2
Entreprise STPA	50,00	40,71	90,71	1er

### Conclusion du maître d'œuvre :

L'entreprise la mieux distante au vu des critères d'attribution est : l'entreprise **STPA**.

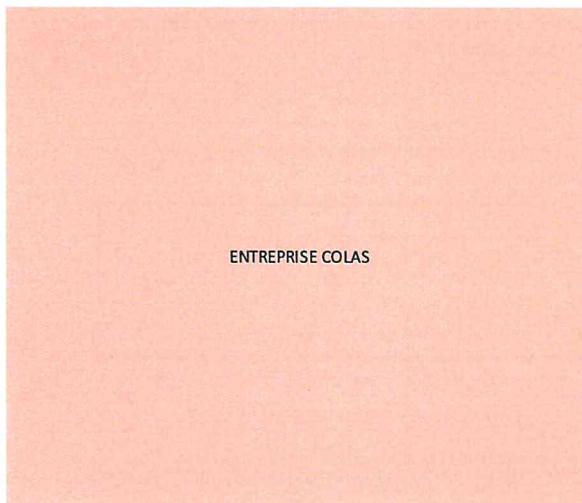
Le choix de considérer la variante 2 dans l'analyse des offres, ne change pas le classement final.

Nous proposons à la commission de retenir l'offre de l'entreprise STPA, pour un montant de 727 167,15 € (marché de base intégrant la variante 2 – réalisation de puits d'infiltration.

A Armentières.  
Le 23 juillet 2024

ANNEXE 1 - ANALYSE TECHNIQUE LOT 1 VRD

Critère 1	15 pts	<p>Remise d'un reportage photographique complet du site, complété d'une première analyse critique transversale du chantier à venir et de ses particularités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Spécificité du site et son environnement</li> <li>-Mesure de sécurité appliqué : mesure de protection du public, mesure de protection de la végétation existante préservée, signalisation, procédure d'intervention pour ne pas bloquer la circulation, les points durs rencontrés, etc.</li> <li>-Choix du matériel suivant les contraintes.</li> <li>-Gestion des acheminements, du stockage, des accès, etc.</li> <li>-Coordination avec les autres lots du marché.</li> <li>-Mesures prises pour ne pas pénaliser les activités autour de la place (accès à la mairie, fonctionnement des commerces et autres activités le temps des travaux.</li> <li>-Phase de chantier envisagé suivant les contraintes soulevée.</li> <li>-Etc.</li> </ul>
-----------	--------	--



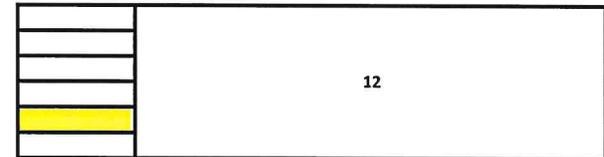
L'entreprise a remis un reportage complet, attestant de sa prise de connaissance du site.

L'entreprise apporte son regard critique sur les points suivant :

- Prise en compte d'un chantier qui sera phasé pour ne pas bloquer tout le centre-ville. L'entreprise remet une première ébauche de phasage des travaux mettant la priorité sur la place et le parvis de la mairie.
- La prise en compte d'une intervention en milieu urbain, d'intervention en bordure d'entreprises, d'équipements publics, préservation du fonctionnement des activités, limitation des nuisances pour les riverains (boue, poussières, projections, etc.), préservation des accès pour les riverains et process appliqués.
- Prise en compte des mesures sécuritaires avec la mise en place de : mesure de prévention (communication avec les riverains), présence d'un responsable sécurité qui sera disponible 7j/7 et 24h/24, limiter au maximum le stockage sur site, la gestion des flux piéton, balisage spécifique.
- La prise en compte de la protection de la végétation existante, même si les process proposés ne sont pas totalement adaptés pour et devront être confortés.
- Anticipe le choix des machines aux contraintes du site et de la proximité des habitations.
- La gestion des acheminements, du stockage et des accès.
- Prise en compte de la coordination nécessaire avec les autres lots
- L'entreprise évoque dans une moindre mesure ce qu'elle met en place pour préserver le bon fonctionnement des services suivants : ramassage des déchets ménagers, la préservation des accès pour les services de secours.

Le tout est accompagné de photos et schéma. Le contexte d'intervention est ici assimilé.

Offre de qualité très insuffisante	0% des points
Offre de qualité insuffisante	20% des points
Offre de qualité peu satisfaisante	40% des points
Offre de qualité assez satisfaisante	60% des points
Offre de qualité satisfaisante	80% des points
Offre de qualité très satisfaisante	100% des points



## ANNEXE 1 - ANALYSE TECHNIQUE LOT 1 VRD

ENTREPRISE STPA

L'entreprise a remis un reportage photographique très complet, attestant de sa prise de connaissance du site. L'entreprise étaye son document par des contraintes repérées sur site (contraintes industrielles et commerciales, contraintes publiques et locales, contraintes d'aménagements). Cette analyse a été faite d'ailleurs sur un périmètre élargi et pas uniquement le cœur de ville. L'ensemble est complété de cartographies et de photographies spécifiques. L'entreprise propose des solutions émises au cas par cas.

L'entreprise apporte également son regard critique sur les points suivants :

- chantier qui sera phasé. L'entreprise remet une première ébauche de phasage mettant la priorité sur la place et le parvis de la mairie.
- mesures sécuritaires mises en place: mesure de prévention (communication avec les riverains), présence d'un responsable sécurité qui sera disponible 7j/7 et 24h/24, limiter au maximum le stockage sur site, la gestion des flux piéton, balisage spécifique.
- intervention en milieu urbain: l'entreprise décrit le process appliqué lors des interventions à proximité d'entreprises, d'équipements publics. Elle veillera à la préservation du fonctionnement des accès, des activités, limitation des nuisances (boue, poussières, projections, etc), et précise qu'elle adaptera ses horaires pour ne pas bloquer les entrées et sorties du groupe scolaire avoisinant.
- intervention sur des axes routiers important nécessitant des travaux en demi chaussée voire potentiellement sous voirie fermée. L'entreprise a effectué des propositions sérieuses quant aux itinéraires de déviation.
- La prise en compte des arbres à préserver et les mesures de protection qu'elle envisage d'appliquer qui semblent répondre à cette attente.
- L'entreprise évoque dans une moindre mesure ce qu'elle met en place pour préserver le bon fonctionnement des services suivants : ramassage des déchets ménagers, la préservation des accès pour les services de secours, prise en compte de la ligne de bus passant dans le centre-ville.
- Elle aborde la coordination nécessaire avec les autres lots et ceci dès la phase de préparation dans ce projet complexe.
- La présence des réseaux existants.

L'ensemble du document est complété de schémas, cartographie, rendant l'ensemble agréable à lire et montrant l'implication de l'entreprise sur ce projet. Le contexte d'intervention est parfaitement assimilé.

Offre de qualité très insuffisante	0% des points
Offre de qualité insuffisante	20% des points
Offre de qualité peu satisfaisante	40% des points
Offre de qualité assez satisfaisante	60% des points
Offre de qualité satisfaisante	80% des points
Offre de qualité très satisfaisante	100% des points

	15

Critère 2

15 pts

Sur la base de son analyse critique et des recommandations du marché, l'entreprise détaillera le phasage de son intervention en présentant un déroulement chronologique logique et cohérent, prenant en compte l'ensemble des contraintes. Ce phasage servira de fondement pour l'élaboration et la remise du planning de chantier.

Le document sera complété de plans de phasage clairs et détaillés permettant de comprendre la chronologie de chantier proposée par l'entreprise notamment vis à vis des objectifs calendriers, des périodes climatiques préférables vis à vis de la sensibilité du sous-sol, ... Cette chronologie intégrera aussi les particularités et dispositions que cela engendre sur la gestion des circulations, les accès, ... (déviation, gestion en demi chaussée, réalisation de voirie temporaire, etc.).

Les propositions de déroulement (phasages des travaux) ainsi que les moyens (humains et matériels) mis en place mais aussi les garanties apportées par l'entreprise pour assurer une bonne coordination avec les autres lots seront également jugés.

La présentation du document fourni (clarté, aisance dans sa lecture et compréhension, ...) font partie du jugement.



ANNEXE 1 - ANALYSE TECHNIQUE LOT 1 VRD

Entreprise Colas

L'organigramme présentant l'organisation générale proposée pour le présent chantier est remis.

Les noms, qualification et expériences des conducteurs de travaux et du chef de chantier désignés sont présentés (CV).

Les expériences reprises ne démontrent pas pleinement l'expérience du conducteur de travaux et du chef d'équipe dans la gestion de travaux en milieu urbain (centre-ville).

L'entreprise a remis l'attestation signée sur l'honneur.

Offre de qualité très insuffisante	0% des points
Offre de qualité insuffisante	20% des points
Offre de qualité peu satisfaisante	40% des points
Offre de qualité assez satisfaisante	60% des points
Offre de qualité satisfaisante	80% des points
Offre de qualité très satisfaisante	100% des points

	6

Entreprise STPA

L'organigramme présentant l'organisation générale proposée pour le présent chantier est remis.

Les noms, qualification et expériences des conducteurs de travaux et du chef de chantier désignés sont présentés (CV).

Le conducteur des travaux a déjà une expérience de chantier en cœur de village, ce qu'on ressent moins pour le chef de chantier pressenti.

L'entreprise a remis l'attestation signée sur l'honneur.

Offre de qualité très insuffisante	0% des points
Offre de qualité insuffisante	20% des points
Offre de qualité peu satisfaisante	40% des points
Offre de qualité assez satisfaisante	60% des points
Offre de qualité satisfaisante	80% des points
Offre de qualité très satisfaisante	100% des points

	8

Critère 4  
10 pts

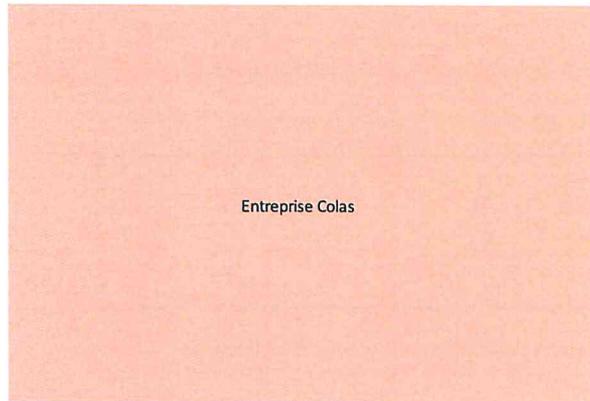
L'ensemble des caractéristiques techniques et les fiches techniques complètes des matériaux et fournitures liés au marché.

- Matériaux de fondations, remblai de tranchée, de purge.
- Les équipements d'assainissement.
- Fourreaux, gaines techniques.
- Revêtements, bordurations, caniveau
- Équipements spécifiques.
- Etc.



ANNEXE 1 - ANALYSE TECHNIQUE LOT 1 VRD

Critère 5	15 pts	<p>Description pour la réalisation de prestations spécifiques, définissant les modes opératoires précis avec les moyens humains et matériels utilisés pour leur réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Méthode d'exécution et de contrôle pour assurer l'obtention des portances cibles tout en considérant le type de matériau utilisé et leur spécificité (grave NT perméable - sans fine, mélange terre-pierre, ...)</li> <li>-Application des surfaces en résine d'agrégat de pierre naturelle.</li> <li>-Réalisation du principe de mise en œuvre du réseau de drainage du parking filtrant.</li> <li>-Réalisation des puits d'infiltrations (PSE du parking filtrant).</li> </ul> <p>Elle développera (l'entreprise ou son sous-traitant) les moyens qu'elle se donne pour réussir parfaitement ces prestations. L'entreprise développera tout ce qui lui semble utile pour démontrer sa bonne maîtrise pour l'exécution de ces prestations.</p>
-----------	--------	---



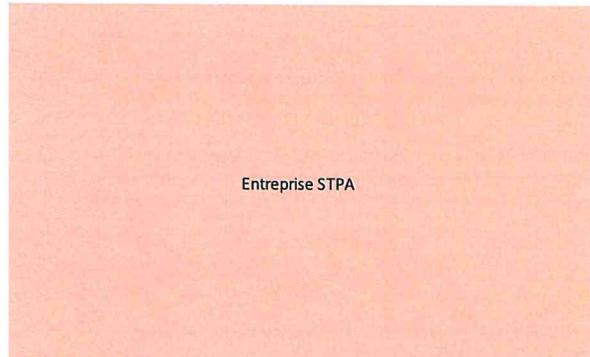
Entreprise Colas

Sur bases des attentes l'entreprise :

- La note sur l'exécution et les contrôles pour assurer l'obtention des portances restent sommaire et généraliste. La méthodologie et le process de réalisation des essais suivant les supports, l'analyse des données et les corrections apportées dans le cas où les retours sont non concluants ne sont pas évoqués.
- La note sur l'application des résines d'agrégat de pierre naturelle est complète et bien détaillée. Les recommandations d'applications sont comprises (intervention après ressuyage des enrobés, nettoyage de support, utilisation d'une spatule crantée. Les moyens humains et matériels ne sont pas définis pour cette tâche. L'entreprise envisage la sous-traitance de cette prestation à l'entreprise REMCO
- La note sur la réalisation du réseau de drainage reste sommaire et généraliste. Elle manque de corrélation avec les futurs aménagements. Les moyens humains et matériel sont définis pour cette tâche.
- La note sur la réalisation des puits est complète et les moyens matériels et humains sont définis.

Offre de qualité très insuffisante	0% des points
Offre de qualité insuffisante	20% des points
Offre de qualité peu satisfaisante	40% des points
Offre de qualité assez satisfaisante	60% des points
Offre de qualité satisfaisante	80% des points
Offre de qualité très satisfaisante	100% des points

	9



Entreprise STPA

Sur bases des attentes l'entreprise :

- La note sur l'exécution et les contrôles pour assurer l'obtention des portances restent sommaire et généraliste. La méthodologie et le process de réalisation des essais suivant les supports, l'analyse des données et les corrections apportées dans le cas où les retours sont non concluants ne sont pas évoqués.
- La note sur l'application des résines d'agrégat de pierre naturelle est complète et bien détaillée. Les recommandations d'applications sont comprises (intervention après ressuyage des enrobés, nettoyage de support, utilisation d'une spatule crantée. Les moyens humains et matériels ne sont pas définis pour cette tâche. L'entreprise envisage la sous-traitance de cette prestation à l'entreprise DECAENS SIGNALISATION
- La note sur la réalisation du drainage n'aborde pas ce sujet. L'entreprise parlant de pose de pavé. La fiche n'a pas été mise à jour.
- La note sur la réalisation des puits reste incomplète, généraliste et manque de corrélation avec le projet. L'entreprise n'évoque pas par exemple : les contrôles de dimensionnement des puits, la reprise du réseau de drainage, la pose du bac décanteur.

Offre de qualité très insuffisante	0% des points
Offre de qualité insuffisante	20% des points
Offre de qualité peu satisfaisante	40% des points

	6



ANNEXE 1 - ANALYSE TECHNIQUE LOT 1 VRD

TOTAL NOTATION PAR ENTREPRISE sur 70 points

ENTREPRISE COLAS 44

ENTREPRISE STPA 57

TOTAL NOTATION PAR ENTREPRISE RAMENE sur 50 points

ENTREPRISE COLAS 31,43

ENTREPRISE STPA 40,71